Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 31

Artikel: Si vous n'y voyez pas d'objection
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-221192

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

faillâi pouâi fére quemet Napoléon-lo-Vilhio : gagnî lè *duve* bataille et dètieindre lè *duve z'è*cendie. Adan, l'appelle son piquiette et lâi fâ :

— Dis vâi, Bernâ ! trace âo velâdzo po lâo dere que l'eintretenéiant on bocon l'ècendie ein atteindeint que i'ausso fini per quie !

Marc à Louis.

LES GERCES

QUELLES vilaines bestioles ! A quoi donc servent-elles ? Elles sont sœurs des cafards et des punaises, dont l'utilité est pour le moins tout aussi discutable. On dirait qu'elles ont été inventées par les tailleurs, les marchands de confections et les droguistes. Pour ces derniers, en effet, c'est une augmentation sensible de la vente de la naphtaline et autres insecticides.

Sitôt l'hiver fini, au premier soleil printanier, il faut serrer avec soin, dans les armoires ou tiroirs, les fourrures et vêtements de drap de la froide saison, afin de les soustraire, autant que possible, hélas ! car cela n'est pas aisé, aux perfides morsures de cette gent malfaisante qu'est celle des « gerces ». On prétend qu'en enveloppant ces vêtements dans des journaux, ils sont à l'abri de cette vermine. Serait-elle réfractaire à la prose des rédacteurs, ou est-ce l'odeur de l'encre d'imprimerie qui lui déplaît ? On ne sait. Toujours est-il qu'il y a des exceptions et que, parfois, en ouvrant le paquet soigneusement ficelé et dont les ouvertures ont été méticuleusement collées, une « gerce » s'en échappe, qui vous vole insolemment sous le nez. Le mal est fait. Même la naphtaline, dont l'odeur n'est pourtant pas des plus agréables, ne paraît pas les effrayer beaucoup ; elles la bravent.

Puis, quand reviennent les frimas, qui font sortir des tiroirs et des armoires fourrures et vêtements chauds, on constate avec stupéfaction un petit trou par ci, un petit trou par là, un commencement de calvitie au bonnet d'astrakan, quelques poils de moins au tour de cou de martre. C'est le témoignage décevant du travail sournois des « gerces ».

Faut-il que ces insectes néfastes aient tourmenté et indisposé la pauvre humanité pour qu'on ait eu l'idée de baptiser de leur nom une personne acariâtre, médisante, hypocrite et autres qualités du même acabit.

Les « gerces », c'est, durant la belle saison, l'angoisse des ménagères soigneuses et soucieuses du bon état de leur garde-robe. Tandis qu'elles sont en villégiature, heureuses d'avoir quitté leurs logis citadins surchauffés, une pensée les obsède, qu'elles cherchent en vain à chasser de leur esprit. Et cette pensée incessante, inexorable, leur gâte tout à fait le plaisir de la villégiature :

Que deviennent mes fourrures et mes vêtements divers ? Les « gerces », les maudites « gerces » les ont-elles respectés ? »

Et si, rappelé par quelque affaire pressée, monsieur doit faire une apparition en ville, madame ne manque pas de lui dire :

« Mon cher, puisque tu vas en ville, tiens, prends mon trousseau de clefs et n'oublie pas d'ouvrir les armoires et tiroirs pour t'assurer qu'il n'y a pas de « gerces ». N'oublie pas, tu entends ! »

Et, le plus souvent, monsieur oublie.

Qui nous débarassera des « gerces » et quand?

X.

Le goût de l'ensemble. — Ça fait trois jours de suite que tu emmènes Didie avec toi... Tu devrais bien sortir aussi Pierrot !...

— Je regrette, mais Pierrot ne va pas avec la couleur de ma nouvelle robe...

Aux examens. — Le père à son fils. — Et tu es sorti premier à l'examen ?... Ça m'étonne beaucoup...

— Je te jure, papa !... D'ailleurs ça n'a pas été difficile : c'est moi qui étais le plus près de la porte !

Si vous n'y voyez pas d'objection. — Le docteur. — Je me vois dans l'obligation de vous opérer encore une fois au même endroit !

— Je n'y vois pas d'inconvénient, mais alors, à la place de me recoudre, mettez-moi des boutons à pression, ça sera plus pratique pour une prochaine fois !

FÊTE DES VIGNERONS

Les costumes.

LA fête des Vignerons sera extraordinaire sous le rapport des costumes. Jamais ils n'auront offert une telle variété et une telle richesse de couleurs. Cette fois, ils se présenteront sous un ordre tout-à-fait nouveau. Jusqu'ici, il fut de tradition que chaque troupe portait une couleur dominante ; bleu, couleur pervenche, pour la troupe du Printemps, rouge, couleur coquelicot, pour la troupe de l'Eté, vert et or, couleur de pampre et de grappe, pour la troupe de l'Automne. Le corps des Suisses portait les couleurs fédérales, il arrivait empanaché et vêtu du rouge et blanc. M. l'abbé-président était habillé de violet, comme il convient à un dignitaire marchant appuyé sur la crosse. Seule, la troupe de l'Hiver n'avait pas de couleur dominante.

Le peintre Biéler, à qui la louable Confrérie a confié la tâche de dessiner les costumes, a rompu avec la tradition. Il laisse de côté le système des couleurs dominantes, mais, par contre, adopte une gradation partant de l'hiver pour finir à l'automne. Les teintes douces et ténues vont, en un crescendo admirable, passant par tous les tons, du tendre au vif. Régal pour les yeux, elles s'accentuent de saison à saison, pour éclater en un effet grandiose avec Bacchus et sa suite.

* * *

A ce propos, rappelons que demain, dimanche 31 juillet, la ville de Rolle sera en fête ; elle recevra la Fédération suisse des costumes nationaux qui, après avoir siégé le matin, à Lausanne, s'embarquera à Ouchy, à 15 h. 15, pour une excursion fort aimablement offerte par sa présidente, Mme Widmer-Curtat. Les autorités rolloises mettent tout en œuvre pour que nos Confédérés gardent de leur passage à Rolle le meilleur souvenir.

La réception se fera dans le préau du château, décoré de fleurs ; l'Association des Vaudoises offrira un thé au comité, aux délégués et aux sociétaires en costumes nationaux. On n'ignore pas que ce cortège consiste en vingt-deux couples portant nos costumes cantonaux.

La Patrie Suisse. — Le numéro du 20 juillet (897) de la « Patrie Suisse » est aussi varié qu'intéressant. Il débute par un portrait de Pierre Girard, l'auteur du poème de le Fête des Vignerons. Il contient des monographies abondamment illustrées du pittoresque chemin de fer Yverdon-Ste-Croix et de l'Ecolee Suisse de Céramique à Chavannes près Renens. Il montre les installations nautiques du Lido lausannois, à Vidy, et de Montreux-Plage près de Villeneuve ; les archers de trois abbayes vaudoises, réunis à Lausanne pour leur tir annuel. Il nous fait voir M. Coolidge en vacances et B. Mussolini moissonnant à la faucille, la Légation suisse à Tokio et son secrétaire, M. Alfred Brunner. Il évoque la fête fédérale des pontonniers et le Grand Prix suisse de motocyclisme. Une page humoristique d'Evert van Muyden couronne le tout.

C. T.

A-PROPOS !

LE vénérable préfet de X... n'était jamais embarrassé ; il se tirait adroitement d'affaire même dans les cas les plus compliqués. Certes, on lui reprochait dans le monde des contrevenants d'avoir quelquefois la « main lourde », mais il est plus facile de critiquer les réglements que de les exécuter, et le magistrat dont le rôle est de réprimer les violations de la loi ne peut faire plaisir à chacun. Pourtant Monsieur Dujarret, c'était son nom, avait le don, précieux pour un magistrat démocrate, d'infliger les amendes avec grâce et de décerner des blâmes en souriant. Esclave d'un texte légal inexorable, M. le préfet en appliquait les sanctions dans un esprit bienveillant, et l'élégance de son geste adoucissait, dans une certaine mesure, la sévérité du prononcé. Il s'était trouvé des humoristes pour dire de lui à ce propos-là : « il châtie celui qu'il aime ! »

Cet aimable fonctionnaire était « grand chasseur devant l'Eternel » ; il prisait fort la « fée verte », et il adorait la truite en toute saison, mais comme il affectait de s'acquitter des devoirs de sa charge avec une scrupuleuse honnêteté, il évitait soigneusement de se compromettre. « Impossible de lui faire accepter une „ Pernod " verte ou blanche, et cela même en compagnie du sergent de gendarmerie ! » disait-on dans le pays. Un de ses intimes racontait, entre autres, un épisode significatif quant aux scrupules de cet honorable serviteur de l'Etat. Un jour de clôture de chasse aux chamois, un de ces gracieux quadrupèdes s'était trouvé au bout du fusil préfectoral alors que l'heure de la fermeture venait de sonner. M. Dujarret ferma les yeux pour ne plus voir l'objet de la tentation. Minute grave où le sentiment du devoir l'emporta sur la passion ! « Retro Satanas ! » L'arme resta muette et l'animal continua son chemin... pour aller tomber un peu plus loin sous le plomb d'un Nemrod qui chassait de compagnie. L'histoire ne dit pas sur quelle heureuse table fut servi ce gibier de la dernière heure !

Nous arrivons à l'objet de cette historiette.

La justice de paix de X... avait coutume de faire suivre une de ses séances d'une agape fraternelle, à laquelle étaient invités M. le préfet et M. le président du Tribunal.

Les convives réunis à la salle à manger venaient de faire mi-cérémonieusement mi-familièrement assaut de politesse réciproque lorsque le maître de céans, avec un petit air à la fois discret et malicieux, apporta des carafes d'eau et des verres. L'on se regarda sans exprimer ses réflexions et l'on jeta, de part et d'autre, un regard de convoitise du côté d'une certaine bouteille à la teinte révélatrice. M. Dujarret ne broncha pas.

— De l'anisette ! fit-il le plus sérieusement du monde.

— C'est bien cela, ajouta l'hôtelier qui avait ouï cette remarque pleine d'à-propos.

L'apéritif servi, chacun but religieusement ; on entendit claquer la langue mais personne ne dit mot.

La première partie du banquet, hors d'œuvre variés, eut pour effet de délier les langues, au sens propre et au sens figuré, mais ce fut avec une admiration mitigée d'effroi que l'on vit arriver, dans un lit de verdure, le second numéro du programme gastronomique : une truite colossale pêchée en temps prohibé !

— Une agréable surprise de l'assesseur Blanchet ! annonça joyeusement le juge de paix en désignant des yeux le collègue de la campagne qui s'effaçait modestement à l'autre bout de la table.

Il y eut une seconde de silence embarrassé ! Le juge ayant regardé du côté du préfet, eut le sentiment d'avoir commis un impair et aussitôt l'idée lui vint d'y apporter un correctif ; il ajouta : « j'oubliais de vous dire que l'assesseur Blanchet possède un vivier... ». Le dernier mot ne fut pas entendu car Blanchet s'écriait en même temps : «le plus fort de tout cela, c'est que je l'ai sortie à la main du grand canal ! »

Le juge était consterné.

Tout le monde restait figé dans l'expectative.

M. le préfet, nous l'avons dit, ne perdait jamais le nord. Impassible et souriant, il trouva le mot de la situation ; attirant jusqu'à la hauteur de son assiette le corps appétissant de la reine du grand canal, il prononça sur un ton solennel : « je te baptise féra ! »

Et ce fut au milieu d'un enthousiasme débordant que le festin s'acheva.

A. Mex.

Garçon pratique. — Vous voulez épouser ma fille? Mais, mon ami, vous n'avez pas d'argent !

— Si j'en avais, je ne vous demanderais pas à l'épouser.